

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

17 avril 2026

---

ACTUALISATION DE LA PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2024 À  
2030 ET DIVERSES DISPOSITIONS INTÉRESSANT LA DÉFENSE - (N° 2630)

N° DN280

**AMENDEMENT**

présenté par

M. Jacobelli, M. Giletti, Mme Lavalette, Mme Colombier, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet,  
M. Jenft, Mme Lechon, M. Limongi, Mme Martinez, M. Monnier, Mme Rimbert, M. Sabatou et  
M. Tonussi

-----

**ARTICLE PREMIER****RAPPORT ANNEXÉ**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité Supprimer la dernière phrase de l'alinéa 20.
--

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le Rassemblement national s'oppose aux programmes européens de défense tels qu'EDIP ou le plan « ReArm Europe ».

Présentés comme des outils au service d'une prétendue souveraineté européenne, ces dispositifs fragilisent la France, seul pays de l'Union européenne à disposer d'une base industrielle et technologique de défense complète et autonome.

En effet, ces programmes conduisent à détourner l'argent du contribuable français vers des achats de matériels étrangers, notamment américains, parfois au bénéfice de partenaires qui ne partagent ni nos intérêts ni nos priorités industrielles.

Face à cette dérive, une règle simple doit s'imposer : les besoins de nos armées doivent être couverts en priorité par des solutions nationales, chaque fois que cela est possible. Les solutions européennes ne peuvent intervenir qu'en second lieu, et uniquement lorsqu'elles respectent pleinement les intérêts stratégiques, industriels et opérationnels de la France.